

COMMUNE DE PRIAY

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 24/08/2020

Présents : Fabienne CHARMETANT, Wilfried RODEMET, Gilles MAJORCZYK, Eric TEYSSIER, Jean Claude BALMON, Salem BENNACER, Wanda CANALE, Jérôme DELANNE, Géraldine LANDES, Corinne SCHAEFFER, Frédérique SEVE, Olivier LEVEQUE, Hervé ROBERT, Bérénice MACRI FALCONNET.

Absents excusés : Céline SAVOYE pouvoir à Géraldine LANDES, Christelle LANDEAU pouvoir à Wilfried RODEMET, Daniel JANIN.

Absents : Marcelle MOREL, Yves THOME.

Secrétaire de séance : Gilles MAJORCZYK.

Ouverture de séance à 20h30

DELIBERATIONS

CHOIX D'UN EMPRUNT POUR L'ACQUISITION D'UN BIEN SITUÉ 180 GRANDE RUE DE LA CÔTIÈRE.

Afin de financer cette opération, plusieurs organismes financiers ont été sollicités : La Banque postale, le Crédit Agricole et la Caisse d'Épargne.

Il est proposé de retenir l'offre du Crédit agricole aux caractéristiques principales :

Taux fixe 0,38% sur 10 ans avec 170 euros de frais de dossier et la périodicité d'échéance semestrielle.

Adopté à l'unanimité

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2020 AUX ASSOCIATIONS

La commission « vie économique et associative » a procédé à l'étude de l'attribution des subventions aux associations. La répartition de l'enveloppe a été fixée et il a été maintenu globalement les montants des années précédentes tout en prenant en compte la participation à l'animation du village.

Adopté à l'unanimité

DÉCISION MODIFICATIVE B°1/2020 - BUDGET PRINCIPAL

Une ouverture de crédits est nécessaire sur le budget principal 2020 sur les comptes : 2138 Constructions en dépenses et 1641 Emprunts en recettes pour un montant de 170 000 €

Adopté à l'unanimité

TARIFS D’AFFOUAGE

Une précédente délibération du du 4 nov 2019 ne permettait pas de faire de distinction sur le prix du stère de bois d’affouage en fonction du volume débité.

L’achat important de bois de chauffage est désormais défini par un volume supérieur à 150 stères.

Le prix au stère sera fixé à 6 euros dans ces conditions.

Adopté à la majorité, 1 vote contre B. MACRI FALCONNET

AVENANT AU MARCHÉ RPC CANTINE

Le repas de type menu « Bistrot » sera mis en place à partir du 1er septembre 2020.

Le plat principal sera plus copieux et l’entrée réintégrée. La qualité nutritive restera identique.

RPC demeure le prestataire de services de la commune pour la restauration méridienne.

Adopté à l’unanimité

RECONDUCTION DES RYTHMES SCOLAIRES

Les services Départementaux de l’Education Nationale (DSDEN) a sollicité la commune concernant les rythmes scolaires en novembre 2019 concernant la rentrée 2020. Une réponse écrite a été envoyée en janvier confirmant le maintien de la semaine de 4 jours 1/2 compte-tenu de la position du corps enseignant et des parents d’élèves.

Une délibération du conseil municipal était nécessaire pour entériner ce choix.

Adopté à l’unanimité

INFORMATIONS DIVERSES

Point sur la vogue

Les Priaysiens comme les forains ont apprécié cette dernière édition de la vogue priaysienne malgré les circonstances sanitaires particulières.

Ces derniers ont d’ailleurs déjà fait savoir leur intention de revenir en 2021. Le conseil municipal se réjouit de cette satisfaction réciproque tout en souhaitant un respect des dates prévues à l’avenir.

Urbanisme

2 permis de construire ont été validés lors de la commission urbanisme mensuelle du 19 août.

L’Adjoint au Maire en charge de l’urbanisme évoque le fait que les divisions parcellaires occasionnent des frais pour la commune car les extensions de réseaux sont -à priori- à la charge de la commune notamment lorsque des parcelles ne sont pas directement contiguës à la voie publique.

Prochain conseil municipal le 28 septembre 2020 à 20h30

Clôture de séance à 21h30